



FCN° 02552/2021/c.kekem/CHR/0 | AAO

## Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (EN PROCEDURE D'URGENCE)

N° 004/AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2021 DU 08 MARS 2021 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE FONKOUAKEM  
, DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

**FINANCEMENT :** Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2021

### 1- Objet de l'Appel d'Offres:

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de KEKEM, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du FOYER COMMUNAUTAIRE DE FONKOUAKEM dans la Commune de KEKEM, Département du Haut-Nkam.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Enduits ; chapes et revêtement scellés ;
- Charpente – couverture ;
- Menuiseries métallique- bois - vitrerie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Plomberie sanitaire ;
- VRD ;
- Divers.

### 3-Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) Mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### 4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué d'un (01) lot défini dans le tableau ci-dessous.

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSE MENT	DEPART EMENT	DELAI D'EXECUTION (MOIS)	Montant caution de soumissio n (en FCFA)	Coût prévisionnel (en F CFA)	
						AE	CP
/	construction du FOYER COMMUNAUTAIRE DE FONKOUAKEM dans la Commune de KEKEM	KEKEM	Haut- Nkam	04	600 000	30 000 000	30 000 000

## **5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 30 000 000 francs CFA..

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2021. Imputation : **55 27 351 01 641746 2220 821**

## **8. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 600 000 ( Six cent milles) francs CFA indiqué dans le tableau et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KEKEM, au Secrétariat du Maire tél : 697 269 737 dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

## **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KEKEM (Secrétariat Particulier) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Kékem, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

## **11. Remise des offres :**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de KEKEM (Secrétariat Particulier) tél : 697 269 737), au plus tard le **31 MARS 2021**

## **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

N° 004 /AONO/CKKEM/CIPM-TBEC/2021 DU **08 MARS 2021**

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FOYER COMMUNAUTAIRE DE FONKOUAKEM, DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

## **12. Ouverture des Offres**

L'ouverture des plis se fera en un temps le **31 MARS 2021** à partir de 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans son bureau à la Mairie de Kékem. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces Techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les pièces Financières (volume 3)

## **13. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## **14. Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### **14.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif :

- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Absence de caution de soumission ;
- ✓ Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Note technique inférieure à 70% (soixante-dix pour cent) de l'ensemble des critères essentiels ou de « OUI »
- ✓ Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

### **14.2 Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Personnel d'encadrement ;
- ✓ Expérience de l'entreprise ;
- ✓ Moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- ✓ Visite de site ;
- ✓ Organisation, planning et méthodologie d'exécution ;
- ✓ Capacité financière

NB : Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO.

## **15- Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

## **16-. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17- Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kékem (Service de passation des Marchés tél : (697 269 737).

**COPIES**

**09 MARS 2021**

- PREFECTURE/BAFANG ;
- ARMP/OUEST;
- DDMINMAP/HT-NKAM ;
- DDMINEPAT/ HT-NKAM ;
- DDMINTP/ HT-NKAM ;
- DDMINDEVEL ;
- PRESIDENT CIPM/CKKEM ;
- AFFICHAGE/ARCHIVES.

Fait à Kékem, le .....**09 MARS 2021**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM,**

**MAITRE D'OUVRAGE**

